

S.A. D'IETEREN N.V.
rue du Mail 50
1050 Bruxelles (Belgique)
N° entreprise 0403.448.140 RPM Bruxelles

Informations relatives aux résolutions proposées
à l'Assemblée générale extraordinaire de la S.A. D'Ieteren N.V. du 27 mai 2010

Résolutions 2, 3 et 4

La société a déposé le 8 avril 2010 auprès du greffe du Tribunal de commerce de Bruxelles un projet de fusion concernant l'absorption par la Société de la filiale dont elle détient toutes les actions, la S.A. IMMONIN, par voie d'opération assimilée à une fusion par absorption au sens de l'article 676, 1° du Code des sociétés.

L'absorption de cette filiale immobilière, qui détient pour actif principal un garage situé à Auderghem (Bruxelles, Belgique), s'inscrit dans le contexte d'une approche intégrée de la gestion du parc immobilier du groupe. Dans la mesure où la société absorbante détient toutes les actions de la société absorbée, c'est la procédure de fusion simplifiée de l'article 676, 1° du Code des sociétés qui s'applique.

L'Assemblée est invitée à approuver le projet de fusion ainsi que l'opération de fusion elle-même, et à conférer les pouvoirs requis pour l'exécution de ces décisions.